



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2026

CHAMPIONNAT AMATEUR



DRESSAGE

DU 23 AU 25 OCTOBRE 2026 – CHAINTRE (71)

Période de qualification	Clôture des engagements
Du 06 octobre 2025 au 04 octobre 2026	Lundi 12 octobre 2026
Clôture des listes de qualification : vendredi 9 octobre 2026	

SOMMAIRE

Conditions générales	2
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques	3
Dotations	4

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Dressage, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Les reprises doivent être exécutées de mémoire et sans cravache. Les équidés doivent être obligatoirement logés sur le site de la compétition, tout cheval qui quitte le lieu du concours n'est plus admis à y revenir. Les chevaux ne peuvent être travaillés que sur les lieux indiqués au tableau d'affichage.

L'engagement est unique pour l'ensemble du championnat concerné. Les concurrents engagent le ou les chevaux sur l'étape 1 du championnat. Ils sont tenus déclarer forfait pour les chevaux qu'ils ne retiennent pas pour la compétition.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Un couple participant à un championnat ne peut pas participer à d'autres épreuves dans le même concours.

PARTICIPATIONS CAVALIER ET PONEY/CHEVAL

Pour un même titre, chaque cavalier peut engager plusieurs chevaux mais ne peut en monter qu'un seul.

Un même cavalier peut participer à un seul championnat Amateur.

Fermeture : les championnats Amateur sont fermés aux cavaliers qualifiés sur un Championnat As Jeunes en 2026 et ayant participé à un CDI Jeunes dans les 12 derniers mois.

Un poney/cheval ne peut participer qu'à un championnat sur l'ensemble des championnats Amateur.

Conditions de qualifications

Les fermetures définies à l'article 2.6 du règlement de dressage ne concernent que les classements obtenus en GP et Préliminaires.

QUALIFICATIONS COUPLE

Dans tous les championnats, des couples ou des cavaliers peuvent être sélectionnés par la DTN.

QUALIFICATIONS CAVALIER

Les listes de qualifications s'obtiennent en fonction de l'extraction du classement permanent des cavaliers, prenant en compte les points acquis en Grand Prix et Préliminaire et Libre, pour chaque indice et sur les 8 meilleurs résultats du cavalier.

Tous les cavalier(e)s LFC Amateur apparaissant au classement permanent dressage Amateur sont autorisés à s'engager.

Seuls les N meilleurs parmi ces engagés seront finalement acceptés dans l'épreuve sur la base de la liste de qualification correspondant à l'indice du championnat.

Les trois premiers cavaliers de chaque catégorie du Critérium de France Amateur championnat de l'Open Amateur sont automatiquement qualifiés dans leur indice.

Le nombre maximum de concurrents acceptés par championnat est précisé dans le tableau ci-dessous. Les engagements non retenus seront remboursés.

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Championnat Amateur	Qualification cavalier	NORMES TECHNIQUES (coefficient 1 pour toutes les reprises)		
		1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape
Amateur Elite	25 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur Elite	Amateur Elite Préliminaire	Amateur Elite Grand Prix	Amateur Elite Libre
Amateur 1	30 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur 1	Amateur 1 Préliminaire	Amateur 1 Grand Prix	Amateur 1 Libre
Amateur 2 Seniors 27 ans et plus	40 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur 2 / 27 ans et plus	Amateur 2 Préliminaire	Amateur 2 Grand Prix	Amateur 2 Libre
Amateur 2 Jeunes 26 ans et moins	40 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur 2 / 26 ans et moins	Amateur 2 Préliminaire	Amateur 2 Grand Prix	Amateur 2 Libre
Amateur 3 Seniors 27 ans et plus	40 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur 3 / 27 ans et plus	Amateur 3 Préliminaire	Amateur 3 Grand Prix	Amateur 3 Libre
Amateur 3 Jeunes 26 ans et moins	40 premiers des engagés sur la base du classement permanent extraction Amateur 3 / 26 ans et moins	Amateur 3 Préliminaire	Amateur 3 Grand Prix	Amateur 3 Libre

FERMETURE

Amateur 1 et inférieur : cavaliers ayant obtenu trois classements dans le premier quart en Amateur Elite, Préliminaire et Grand Prix (hors préparatoires) depuis le 1^{er} janvier 2026.

Amateur 2 et inférieur : cavaliers ayant obtenu trois classements dans le premier quart en Amateur 1 et supérieur, Préliminaire et Grand Prix (hors préparatoires) depuis le 1^{er} janvier 2026.

Amateur 3 : cavaliers ayant obtenu trois classements dans le premier quart en Amateur 2 et supérieur, Préliminaire et Grand Prix (hors préparatoires) depuis le 1^{er} janvier 2026.

DEROULEMENT

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, montés par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

Les détentes des épreuves se font obligatoirement sur le terrain indiqué à l'affichage.

Les épreuves de chaque championnat sont jugées par un jury composé de cinq juges, excepté en cas de force majeure.

Championnats à 3 étapes :

- Ordre de départ première étape : ordre du programme
- Ordre de départ deuxième étape : ordre inverse du programme.

Les 15 meilleurs cavaliers au classement provisoire par addition des notes moyennes des deux premières reprises exprimées en pourcentage à trois décimales, participeront à la reprise Libre support de la troisième étape.

- Ordre de départ troisième étape : un tirage au sort est effectué par groupes de 5 à partir du classement inverse obtenu par addition des notes moyennes des deux premières reprises exprimées en pourcentage à trois décimales. En cas de forfait de l'un des couples avant le tirage au sort, la place revient au suivant dans l'ordre du classement.

Les cavaliers éliminés ou abandon dans une étape obtiennent la moyenne de 0% sur l'étape concernée et peuvent continuer dans l'étape suivante sous réserve de qualification et en partant en premier.

CLASSEMENT

Le classement se fait par addition et moyenne des pourcentages à trois décimales. En cas d'égalité, le meilleur total des points de la reprise imposée la plus élevée départage les ex-æquo.

Championnat à 3 étapes :

- De la 16^{ème} à la dernière place : classement à l'issue des deux premières étapes.
- De la première à la 15^{ème} place : classement à l'issue des trois étapes.

Dotations FFE

CHAMPIONNATS	1 ^{ère} étape	2 ^{ème} étape	3 ^{ème} étape	Classement général
Amateur Elite	700€	700€	700€	900€
Amateur 1	450€	450€	450€	650€
Amateur 2 Seniors 27 ans et plus	250€	250€	250€	500€
Amateur 2 Jeunes 26 ans et moins	250€	250€	250€	500€
Amateur 3 Seniors 27 ans et plus	150€	150€	150€	350€
Amateur 3 Jeunes 26 ans et moins	150€	150€	150€	350€
TOTAL	9 100€ 7 050€			

Pour les étapes : répartition réglementaire par tiers, soit un prix pour 3.

Classement général : répartition réglementaire par tiers, soit un prix pour 3 avec un minimum de huit prix distribués.

Tous les prix créés sont à la charge de l'organisateur.

La FFE offre aux cavaliers vainqueurs de chaque championnat un stage de 2 jours sur le Parc Equestre Fédéral de Lamotte-Beuvron avec des experts fédéraux à une date fixée ultérieurement.

La prise en charge des intervenants, des infrastructures, ainsi que la restauration et la location des boxes sont offerts aux cavaliers.